ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI LA VILLA au capital de 1 000 €, siège social : 6 Place Carnot 21200 BEAUNE, 491 411 179 RCS DIJON, AGE du 24/04/2023 : nomination SARL IMMOGEST gérante, siège social 6 Place Carnot 21200 BEAUNE, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°442 689 493 en remplacement de M. Patrice RYAUX décédé le 16/10/2021. Pour avis. La Gérance

AL23007984

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI PHILIPPE, SCI -340 €, -6 Place Carnot, 21200 BEAUNE, 451 504 062 RCS DIJON, AGE du 20/02/2023 : nomination SARL IMMOGEST gérante, représentée par Angélique RYAUX SCATAMACCHIA - 6 Place Carnot 21200 BEAUNE, -442 689 493 RCS DIJON en remplacement de M. Patrice RYAUX décédé le 16/10/2021. Pour avis La Gérance

AL23008012

NON DISSOLUTION

EURL BELKA

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 9, rue Guy de Rochefort
21121 FONTAINE-LES-DIJON
889 724 423 RCS DIJON

Par décision en date du 20 octobre 2022, l'associée unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis et mention.

AL23008023

NOMINATION DE CO-GÉRANT

BH

Société à responsabilité limitée à associée unique
au capital de 20 000 euros
Siège social : 55 Rue du Faubourg Bretonnière
21200 BEAUNE
825 216 435 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 01/05/2023, l'associée unique a nommé en qualité de cogérant Monsieur Frédéric CLERC, demeurant 53 Rue du Faubourg Bretonnière21200 BEAUNE pour une durée illimitée
Pour avis
La Gérance

AL23008154

MODIFICATION DU CAPITAL

FAMILY THREE

SCP au capital de 10 318 326,06 euros
Siège social : 38 Route de Dijon –
21550 LADOIX SERRIGNY
878 533 801 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 02/05/2023 a autorisé le retrait partiel d'un associé et constaté la réduction du capital social de 10 318 326,06 euros à 10 301 285,66 euros par rachat et annulation de 7 540 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Le capital est fixé à 10 318 326,06 euros.
Nouvelle mention : Le capital est fixé à 10 301 285,66 euros.
L'avis de constitution de la société a été publié dans LE CHATILLONNAIS ET L'AUXOIS, le 24/10/2019 et au BODACC n°20190213 publié le 05/11/2019.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

AL23008155

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une AGE en date du 15/05/2023, les associés de la SARL LE CLOS SAINTE EUGENIE, au capital de 25 000 € et immatriculée au RCS DIJON n° 793 858 176, ont décidé de transférer le siège social du 7 rue de Poiseul 21190 PULIGNY MONTRACHET au 8 route de la Chapelle 50270 SAINT PIERRE D'ARTHERGLISE à compter du 25/05/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, La Gérance

AL23008186

L'ADOPTION DE LA GESTION PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

SA ROGER MARTIN
Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 4.000.000 euros
Siège social : 4, avenue Jean Bertin
Parc technologique - 21000 DIJON
016 450 157 RCS DIJON

AVIS DE PUBLICITE
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2023, l'assemblée générale a décidé de l'adoption de la gestion par un Conseil d'administration à compter du 14 avril 2023 et a modifié les statuts en conséquence, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Forme : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Nouvelle mention : Forme : Société anonyme à Conseil d'administration
L'assemblée susvisée a nommé en qualité d'administrateurs pour une durée de 6 ans :
- Monsieur Vincent MARTIN demeurant 4 avenue Jean Bertin, 21000 DIJON,
- Madame Julie Martin demeurant 107 rue Vendôme, 69006 LYON
- Madame Marie-Françoise BOURROUET demeurant 8 rue Eugène Guillaume, 21000 DIJON
- Monsieur Jean CERUTTI demeurant 28 rue Docteur Rebatel, 69003 LYON
- Monsieur Patrick CHARPENTIER demeurant 15 rue Querret, 25300 PONTALIER
Cette décision a entraîné la cessation des fonctions :
- des membres du Conseil de surveillance à savoir :
. Président du conseil de surveillance : Monsieur Pierre MARTIN demeurant 10 rue du Cottage, 21121 FONTAINE-LES-DIJON
. Vice-présidente du conseil de surveillance : Madame Julie Martin 107 rue Vendôme, 69006 LYON
. Monsieur Jean CERUTTI demeurant 28 rue Docteur Rebatel, 69003 LYON
. Monsieur Patrick CHARPENTIER 15 rue Querret, 25300 PONTALIER
. Madame Marie-Françoise BOURROUET demeurant 8 rue Eugène Guillaume, 21000 DIJON
- des membres du Directoire à savoir :
. Président du Directoire : Monsieur Vincent MARTIN demeurant 4 avenue Jean Bertin, 21000 DIJON
. Monsieur Vincent LARROCHETTE 36 rue de Montchapet, 21000 DIJON
. Monsieur Bruno LETZELTER 4 rue de Savigny, 21420 BOUILLAND
. Monsieur Charles BRICOGNE 9 boulevard de Sévigné, 21000 DIJON
Aux termes d'une délibération du Conseil d'administration du 14 avril 2023, Monsieur Vincent MARTIN demeurant 4 avenue Jean Bertin, 21000 DIJON a été nommé Président du Conseil d'Administration chargé d'assurer la Direction Générale de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur.
Le Conseil d'administration du 14 avril 2023, a également désigné, en qualité de Directeurs Généraux Délégués pour une durée de 3 ans :
- Monsieur Bruno LETZELTER demeurant 4 rue de Savigny, 21420 BOUILLAND,
- Monsieur Vincent LARROCHETTE demeurant 36 rue de Montchapet, 21000 DIJON,
- Monsieur Jean-Michel MILLE demeurant 4 boulevard de Sévigné, 21000 DIJON.
Mention sera faite au RCS de DIJON
Pour avis,

AL23008191

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

ROGER MARTIN MANAGEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 15.000 euros
Siège social : 4, avenue Jean Bertin
Parc technologique
21000 DIJON
539 457 192 RCS DIJON

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinaire en date du 14 avril 2023, la collectivité des associés a nommé pour une durée indéterminée Monsieur Vincent MARTIN demeurant 4 Avenue Jean Bertin, 21000 DIJON en qualité de Président de la Société à compter de ce même jour en remplacement Monsieur Pierre MARTIN démissionnaire. Mention au RCS de DIJON.

AL23008193

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DIORS IMMO
Société civile immobilière au capital de 15.244,90 euros
Siège social : 10, rue du Cottage
21121 FONTAINE-LES-DIJON
348 804 857 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2023 la collectivité des associés a décidé :
- de nommer, pour une durée indéterminée, Monsieur Vincent MARTIN demeurant 4 avenue Jean Bertin, 21000 DIJON, en qualité de gérant de la Société à compter de ce même jour, en remplacement de Monsieur Pierre MARTIN, démissionnaire,
- de transférer le siège social à l'adresse 4 avenue Jean Bertin – Parc technologique- 21000 DIJON à compter de ce même jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS : DIJON.
Pour avis

AL23008194

TRANSFERT DU SIÈGES OCIAL + CHANGEMENT DE LA GÉRANCE

SCI JUVIMMO
Société civile immobilière au capital de 250.889 euros
Siège social : 10, rue du Cottage
21121 FONTAINE-LES-DIJON
539 080 234 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2023, la collectivité des associés a décidé :
- de nommer, pour une durée indéterminée, Monsieur Vincent MARTIN demeurant 4 avenue Jean Bertin, 21000 DIJON, en qualité de gérant de la Société à compter de ce même jour, en remplacement de Monsieur Pierre MARTIN, démissionnaire,
- de transférer le siège social à l'adresse 4 avenue Jean Bertin – Parc technologique- 21000 DIJON à compter de ce même jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS : DIJON.
Pour avis

AL23008195

CHANGEMENT DE GÉRANT+ TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI B J M
Société civile immobilière au capital de 1.524,49 euros
Siège social : 10, rue du Cottage
21121 FONTAINE-LES-DIJON
348 810 300 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2023, la collectivité des associés a décidé :
- ,de nommer, pour une durée indéterminée, Monsieur Vincent MARTIN demeurant 4 avenue Jean Bertin, 21000 DIJON, en qualité de gérant de la Société à compter de ce même jour, en remplacement de Monsieur Pierre MARTIN, démissionnaire,
- de transférer le siège social à l'adresse 4 avenue Jean Bertin – Parc technologique- 21000 DIJON à compter de ce même jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS : DIJON.
Pour avis

AL23008196

NON DISSOLUTION

PIXXL – SAS au capital de 1 500 euros - Siège social : 499 Rue de Bourgogne, 21410 STE MARIE SUR OUCHE - 882 804 552 RCS DIJON ; Aux termes d'une décision en date du 29/07/2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. Le Président

AL23008202

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOURGOGNE COUVERTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 132 000 euros
Siège social : 6 Impasse Boirac,
21000 DIJON
016 650 046 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2023, l'associée unique a nommé en qualité de Directeur Général, pour une durée illimitée, Laurence WIDEMANN épouse PILOT, demeurant 35, rue Marceau à DIJON (21000), et Alexis PILOT demeurant 10, chemin des Lentillères à DIJON (21000). POUR AVIS Le Président.

AL23008210

MODIFICATION DU CAPITAL

SOCIETE CIVILE DE LOCATION DE BATIMENTS INDUSTRIELS – LOCABAT

Société civile immobilière
au capital de 1 447 471,99 Euros
Siège Social : 3 Avenue de la Gare –
21220 GEVREY-CHAMBERTIN
488 049 404 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 10/05/2023, l'AGE des associés, a décidé de réduire le capital social d'une somme de 1 445 947,50 euros, pour être ramené à 1 524,49 euros par voie de remboursement partiel de toutes les parts. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
Ancienne mention : Le capital est fixé à 1 447 471,99 euros.
Nouvelle mention : Le capital est fixé à 1 524,49 euros.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis

AL23008212

NOMINATION DE CO-GÉRANT

LES PERRIERES

Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue Dominique Jean Larrey
21200 BEAUNE
853 803 864 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 10/05/2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Arnaud RAVILLON demeurant 11, rue du 11 Novembre – 21190 MEURSAULT pour une durée illimité. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis, La Gérance.

AL23008213

// DIVERS

16 HUGO NOTAIRES
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain BRUCHON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à DIJON, 16, avenue Victor Hugo, CRPCEN 21004, le 15 mai 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :Entre:
Monsieur Daniel Yves Marcel **GAUDILLON**, retraitée, et Madame Françoise Simone **PERRENOUD**, retraitée, demeurant ensemble à BEIRE LE CHATEL (21310) 44 Route de Fontaine Française.
Monsieur est né à LANGRES (52200) le 12 mai 1959,
Madame est née à DIJON (21000) le 2 janvier 1964.
Mariés à la mairie de THIVET (52800) le 31 mai 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23008160

CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT PERMANENT

ENTREPRISE HENRI MARTIN
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 719.440 euros
Siège social : 12, rue Jacques Daguerre
21300 CHENOVE
512 188 061 RCS DIJON

Il résulte d'une décision du 28 mars 2023 du Directoire de la société SA ROGER MARTIN, Présidente de la Société, et d'une décision de l'associée unique de la Société du 14 avril 2023, que les fonctions de représentant permanent de la personne morale dirigeante sont exercées par Monsieur Vincent MARTIN demeurant 4 avenue Jean Bertin, 21000 DIJON en remplacement de Monsieur Pierre MARTIN démissionnaire à compter du 14 avril 2023. Mention au RCS de DIJON.

AL23008192

PLUS D'INFOS SUR
www.agribourgogne.fr

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 22/05/2023
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
DRAMBON : Terres Urbanisme : RNU.
13 ha 58 a 90 ca
- La piece du pendant: A-520 - Terre de laborde: B-41
MONTMANCON : Bâtiments d'exploitation et d'habitation
et parcelles de terres, sols, prés, landes
Urbanisme : RNU.
45 ha 06 a 70 ca
- La bergerie: ZD-19(J)-19(K)-21(J)-21(K)-23(J)-23(K)-38[324](J)-38[324](K)-39[132]-40[341](B)-40[341](C)-40[341](D)-40[341](Z)-40[341](AK)-40[341](AJ)[F1]-40[341](AJ)[F2]-41[344] - La chassaigne: ZD-5-6-48[34]-51[4]
- La piece du tilleul: ZE-8(J)-8(K) - Le pre des joncs: ZD-54[47](J)-54[47](K) - Le village: AA-113[112]-117[107] (avec bâtiments)
PONTAILLER-SUR-SAONE : Terres, prés, landes, bois-taillis - Urbanisme : Zone A du PLU, à l'exception des parcelles cadastrées AI 79, AI 101 Zone N et A 175 Zone UD.
17 ha 94 a 05 ca
- La noue de rarey: A-138-140 - La rochette: A-235-236-237-238-240 - Le tillet: A-65-69-70-745[4]-748[5]-750[6]-753[7]-754[739]-755[739]-758[739] - Les corberans: A-411-418-432 - Paquier saint jean: AI-79-101
SAINT-SAUVEUR : Terres Urbanisme : Zone A du PLU.
15 ha 37 a 46 ca
- Au champ au moine: ZI-25 - En obrion: ZI-131(J)-131(K)
NUITS-SAINT-GEORGES : Vigne AOP Nuits-Saint-Georges - Urbanisme : Zone Anc du PLU - Objectif : Recherche Investisseur pour maintien du fermier en place
24 a 90 ca
- Les plateaux: AI-176[2003]
ROUVRES-EN-PLAINE : Terres - Urbanisme : Zone A du PLU
59 ha 14 a 20 ca
- Derriere le vau: ZM-2(J)-2(K) - Fin lassu: ZN-65[56] - Fin saint jean: ZD-7(J)-7(K)-13(J)-13(K)-24 ZE-2 - La liote: ZH-38[13]
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
ROUVRES-EN-PLAINE : Terres - Urbanisme : Zone A du PLU
25 ha 57 a 20 ca
- 'Fin saint jean': ZE- 3(J)- 3(K)- 4- 21
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/06/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23008206

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le
Jeudi 15 Juin 2023 à 09 h 30 à : La Ferme de Rolle- Hameau de Rolle – 21220 TERNANT
pour délibérer sur l' ordre du jour suivant :
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapport financier
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Constatation de la variation du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale pour les indemnités aux administrateurs
- Budget de formation
- Questions diverses
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL23008220

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL RONOT

Exploitation agricole à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 133 774.01 euros
Siège social : 2 route de Fontaine Française
21610 MONTIGNY MORNAY VILLENEUVE SUR VINGEANNE
421 436 015 RCS DIJON

Aux termes d'un acte en date du 31/12/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'associé unique seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, le Liquidateur.

AL23008178

DISSOLUTION ANTICIPÉE

AUROUSSEAU LAURENT. SARL société en liquidation au capital social de 8000 €. Siège social : 3 Route des Granges - 21230 MALIGNY. 790506471 RCS de Dijon. Aux termes de l'AGE en date du 31/03/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2023. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. Monsieur Laurent AUROUSSEAU, demeurant 3 Route des Granges - 21230 MALIGNY a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

AL23008203

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 3 avril 2023
Dénomination sociale : DU CREUX PERCÉ
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Siège social : 25 Route de Dijon, 21370 PASQUES
Objet social : Tous travaux agricoles, production d'électricité photovoltaïque, location de matériels agricoles et/ou engins agricoles sans chauffeur
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 9 000 euros
Gérance : Monsieur Geoffrey SORDEL, demeurant 25 Route de Dijon, 21370 PASQUES,
Immatriculation au RCS de DIJON
Pour avis

AL23008029

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16/05/2023 à SANTENAY (21590), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : Ô MA
Siège social : 28 Rue Chauchien – 21590 SANTENAY.
Objet social : l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole et aux produits du terroir ; le développement de formations/cours nologiques et d'ateliers pratiques en lien avec l'oenotourisme à destination des particuliers et/ou des entreprises ; l'assistance, la logistique à l'élaboration de circuits de visites culturelles ; avec dégustation et restauration ; la promotion de la région Bourgogne et plus généralement de la France auprès de touristes nationaux ou étrangers, par la mise en valeur du patrimoine régional ou national, l'organisation de formations à destination des particuliers ou des entreprises, et plus généralement toutes activités liées au tourisme et à l'oenotourisme, à l'exclusion de l'activité d'agence de voyage ; l'organisation d'événements culturels, prestations d'accompagnement sur place, hébergement de clientèle, l'organisation de séjour et le commissionnement sur des réservations d'hôtel ou de restaurant ; la réalisation de tous travaux et prestations en relation avec la vigne et le vin.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 20 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur James WILLIAMS, demeurant 28 Rue Chauchien – 21590 SANTENAY.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL23008173

Exco Socodec

CONSTITUTION

LYKHUBS
SAS au capital de 60 000 €
Siège social : Maison Régionale de l'Innovation, 64A rue de Sully 21000 DIJON
Suivant ASSP en date à DIJON du 16/05/2023, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS - Dénomination : LYKHUBS - Siège : Maison Régionale de l'Innovation, 64A rue de Sully 21000 DIJON - Durée : 99 ans - Capital : 60 000 € - Objet : Création, développement et administration de sites internet, d'applications mobiles, de médias et de réseaux sociaux ; Achat, vente, intermédiation directe ou indirecte d'espaces publicitaires, notamment sur la plateforme en ligne Lykhubs ; Vente de services de conseil, notamment en matière digitale, d'exploitation de données, d'informatiques et de marketing - Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix – Agrément des cessions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés - Président : David MIZOULE demeurant 14 rue de l'Usine 39250 MIGNOVILLARD – Immatriculation au RCS de DIJON.

AL23008185

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte en date du 17/05/2023, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MIMAR
Siège : 11 rue Drouhin à CHASSAGNE MONTRACHET (21190)
Durée : 99 années à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 code rural et de la pêche maritime, c'est-à-dire : - les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; - les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation - la réalisation de tous travaux et prestations viti-vinicoles, l'élevage de vins pour le compte de tiers.
Capital : 1 000 euros constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.
Gérance : Brice BRICHETEAU de La MORANDIERE demeurant 11 rue Drouhin à PULIGNY MONTRACHET (21190) pour une durée indéterminée.
Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné décision extraordinaire exception faite des cessions réalisées entre associés et au profit des personnes définies par l'article 10 des présents statuts, lesquelles sont libres.
Pour avis

AL23008189

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 10 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : CABINET MEDICAL NOLAY
Siège social : 1 rue du Docteur Lavirotte, 21340 NOLAY
Objet social : - acquisition, cession, construction et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, commercial ou industriel ; - mise en valeur, administration, gestion et exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la location de logements, meublés ou garnis, à usage d'habitation, avec ou sans fourniture de prestations hôtelières ou para-hôtelières, - la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,
Gérance : M. Victor LECLERCQ, demeurant 40 rue du Faubourg Bretonnière – 21200 BEAUNE ; et, Mme Charlotte MONTUELLE, demeurant 40 rue du Faubourg Bretonnière – 21200 BEAUNE.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
La Gérance

AL23008201

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

ONLUK Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros. Siège social : 17 rue des Marcs d'Or, 21000 DIJON. AVIS DE CONSTITUTION. Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 12/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : ONLUK. Siège : 17 rue des Marcs d'Or, 21000 DIJON. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 3 000 euros. Objet : Le développement de logiciels, la commercialisation de logiciels, d'applications, de site web et de tous réseaux, Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Madame Maryne GRANDMOUGIN, demeurant 17 rue des Marcs d'Or, 21000 DIJON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL23008208

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI ESTRELLA,

SCI au capital de 200€.
Siège: Saint Péraville
58270 SAINT-JEAN-AUX-AMOGNES
841235518 RCS NEVERS

Le 02/05/2023, le Gérant a transféré le siège au 6 bis rue du Ravelin 58000 NEVERS.

AL23008130

AVIS DE TRANSFORMATION

SARL CHASSIPLAST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 11 400,00 €
Siège social : 58220 PERROY
RCS NEVERS 324 418 136

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2022, les associés de la société SARL CHASSIPLAST ont décidé de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée à compter du 1er juin 2022. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme :
Ancienne mention : société à responsabilité limitée.
Nouvelle mention : société par actions simplifiée.
Dénomination :
Ancienne mention : SARL CHASSIPLAST.
Nouvelle mention : CHASSIPLAST.
Administration :
Ancienne mention :Monsieur Gilles CHAZEAU, gérant.
Nouvelle mention :Monsieur Gilles CHAZEAU, président.
Admission aux assemblées et droit de vote :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il

ANNONCES LÉGALES

possède ou représente d'actions.
Agrément :
Les actions de la société peuvent être cédées librement entre les actionnaires et au profit du conjoint et des héritiers en ligne directe du titulaire.
Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'après agrément préalable donné par décision collective prise à la majorité des trois-quarts des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Le président.

AL23008180

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCEA SANTA LUCIA

Société civile d'exploitation agricole
Société civile au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Domaine d'Aglan
58 380 LUCENAY LES AIX
412 569 097 RCS NEVERS

Le 01/05/2023, l'AGE a nommé Gérant, M Gian FAUSSONE demeurant Domaine d'Aglan 58380 LUCENAY LES AIX en qualité de cogérant.
Pour avis.

AL23008187

MODIFICATION DU CAPITAL

HOLDING TECHNIC'ELEC 58

Société par actions simplifiée
au capital de 1 euros
porté à 100 000,00 euros
Siège social : 31 BD DU PRE PLANTIN
58000 NEVERS
950 874 537 RCS NEVERS

Il résulte du procès-verbal de l'AGE du 15.05.2023 que :
-le capital social a été augmenté de 99 999 euros par voie d'apport de droits sociaux. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Article 6 : nouvelle mention « Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 mai 2023 : - le capital social a été augmenté d'une somme de 99 999,00 euros, au moyen de l'apport effectué par M. Romain BLOND et M. Thierry BOURBON de 400 actions de la société SAS TECHNIC'ELEC 58. Ces apports ont été rémunérés par l'attribution aux apporteurs de 199 998 actions nouvelles de 0,50 euros chacune, dans les proportions suivantes :- M. Romain BLOND, 99 999 actions- M.Thierry BOURBON, 99 999 actions - la valeur nominale des actions a été portée de 0,50 euros à 10,00 euros et le nombre d'actions a été diminué pour passer de 200 000 actions à 10 000 actions. Article 7 : nouvelle mention « Le capital social est fixé à cent mille euros (100 000,00 €). Il est divisé en 10 000 actions de dix euros (10,00 €) chacune, de même catégorie ».
-Mr Thierry BOURBON, demeurant 16, rue Jean Macé - 58640 VARENNES VAUZELLES a été nommé Directeur Général à compter du même jour.
POUR AVIS Le Président

AL23008198

NON DISSOLUTION

SAS CHAMPLEVOIS ENERGIE

SASau capital de 3 000 €
Siège social : 14, Le Bas de Fours
58250 FOURS
898 270 616 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 22 mars 2023, l'AGE des associés, statuant en application des articles L 227-1 alinéa 3 et L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS

AL23008207

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PASTEL FLEURISTE
SARL au capital de 3 000 €
Ancien siège social : 9, rue du 4 Septembre - 58600 FOURCHAMBAULT
Nouveau siège social : 1 Ter, Avenue Colbert - 58000 NEVERS
838 276 236 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 03/05/2023, l'Associée Unique a décidé de transférer à compter du 1er juin 2023 le siège social de FOURCHAMBAULT (58) - 9, rue du 4 Septembre à NEVERS (58) – 1 Ter, Avenue Colbert, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL23008219

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

JMC
SAS au capital de 387 350 €
Ancien siège social : 200, Avenue de la République – 58600 GARCHIZY
Nouveau siège social : 28, Boulevard du Grand Pré des Bordes - 58000 NEVERS
914 784 376 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 17/05/2023, l'Associé Unique a décidé à compter du même jour :

-de transférer le siège social de GARCHIZY (58) – 200, Avenue de la République à NEVERS (58) – 28, Bd du Grand Pré des Bordes,
- d'étendre l'objet social aux activités de vente de prêt à porter, de chaussures ainsi que tous accessoires et articles de mode s'y rapportant,
- de modifier la dénomination sociale HOLDING LARDENOIS pour adopter celle de JMC,
- de modifier en conséquence les articles 2, 3 et 4 des statuts.

AL23008223

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

ACTE SSP en date du 03/05/2023, enregistré au service des impôts des entreprises de NEVERS POLE ENREGISTREMENT le 12/05/2023, dossier 2023 00010001 référence 5804P01 2023 A 00379.
VENDEUR : la société GIMS LOCATIONS, SAS au capital de 100 euros, située 2 place du Commandant Boidot 58500 CLAMECY, immatriculée au RCS sous le numéro 879 828 325.
ACQUEREUR : la société AGENCE DU VAL D'ALLIER, SARL au capital de 8 000 euros, située 17 place de l'Eglise 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER, immatriculée au RCS sous le numéro 329 903 520.
DESIGNATION DU FONDS : Fonds de gestion locative de biens immobiliers, à l'exception de toute autre activité de syndic de copropriété ou de transaction immobilière.
PRIX : 85 000 euros
JOUISSANCE : 26 avril 2023.
OPPOSITION : au cabinet d'Avocats COGEP AVOCATS - 3 rue du Bengy 58640 VARENNES-VAUZELLES, dans les 10 jours de la dernière des insertions prévues par la loi.
Pour avis.

AL23008211

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe du 02 novembre 2008 suivi d'un codicille du 03 janvier 2021, déposé au rang des minutes de Me Elvira DIAS-SOUVANT, notaire associé à CORBIGNY (58800),suivant procès-verbal de description en date du 15 mai 2023,Madame Marie Josèphe PAUPERT, ayant demeuré à NEVERS(58000), 11, rue du Rivage - Appt 80, née à RUAGES (58190),le 19 juin 1933, veuve de Monsieur Pierre Louis Marius GILLIER, et non remariée, décédée à NEVERS (58000), le 4décembre 2022, a institué des légataires universels.
Les oppositions devront être adressées à Me Elvira DIAS-SOUVANT, notaire associé à CORBIGNY, 22 Avenue du Champ de Foire, en charge du règlement de la succession, dans le délai d'un mois à compter de la date de réception de l'expédition du procès-verbal de dépôt et d'ouverture dudit testament au greffe du Tribunal Judiciaire de NEVERS.

AL23008182

SELARL Office Notarial du Val Charitois
Me Valérie CLERGET
37 Ter avenue du Maréchal Leclerc
58400 LA CHARITE SUR LOIRE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 2 avril 2018, Mme Colette KELENC, en son vivant retraitée, dt à NEVERS (58000) 34 rue du 8 mai 1945, née à CHAMPLEMY (58210), le 20 octobre 1943, célibataire, décédée à NEVERS (58000), le 27 mars 2022, a consenti un legs universel conjoint.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Valérie CLERGET, Notaire Associé à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, le 12 mai 2023, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Valérie CLERGET, notaire à LA CHARITE SUR LOIRE référence CRPCEN : 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

AL23008199

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION PAR TRANSMISSION UNIVERSELLE

Par décision du 12/05/2023, la SCM GIRALDI-KAPPELI, Société civile de moyens au capital de 914,40 €, siège au 39 bis rue Paul Vaillant Couturier à NEVERS (58000), RCS NEVERS 411 677 651, est dissoute sans dissolution dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil par transmission universelle de son patrimoine à l'associé unique GYNEPSY, SCI au capital de 1 829,39 €, siège au 39 bis rue Paul Vaillant Couturier à NEVERS (58000), RCS NEVERS 403 086 424. Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de commerce de NEVERS où doit s'effectuer la radiation dans le délai de 30 jours de la présente publication. Pour avis : Christine GIRALDI.

AL23008204

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 17/04/2023, il a été constitué une SARL dénommée : BAUSSON AUTOMOBILES. Siège social : 1 route de l'Aqueduc 58800 MONTREUILLON. Capital : 100 euros. Objet social : L'entretien et la réparation de tous véhicules routiers, ainsi que la vente au détail de pièces détachées. Gérance : M Stephane BAUSSON, demeurant 1630 impasse de Frasnay sous Cuy 58110 Aunay en Bazois. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL23007898

FIDACT

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST ELOI (58000) du 16 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : D.K.L.E
Siège social : 33 Rue des Chapelleries, 58000 ST ELOI
Objet social : - la propriété, la gestion et l'administration, par bail ou autrement, de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine.
- l'acquisition, ainsi que la cession, desdits immeubles et droits immobiliers.
- la rénovation, l'aménagement, l'entretien et la construction de tous immeubles.
- l'obtention de tous prêts, ouvertures de crédits, facilités de caisse destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles composant le patrimoine social.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur David GRANDJEAN et Madame Karine DEPESSEVILLE demeurant ensemble 33 Rue des Chapelleries - 58000 ST ELOI
Clauses relatives aux cessions de parts :
dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL23008215

YONNE

// MODIFICATION

NOMINATION DE COGÉRANTS

JOUAN TRANSPORTS

SARL au capital de 55 000 euros
Siège social : 6, Rue de Bourgogne
89140 CUY
353 294 747 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 01/05/2023, l'associée unique a nommé en qualité de cogérants M. Baptiste JOUAN et M. Thibault JOUAN demeurant tous deux 6 Rue de Bourgogne 89140 CUY, et M. Sébastien JOUAN, demeurant 5 Rue Colette 89140 CUY, pour une durée illimitée. Pour avis -La Gérance

AL23007957

MODIFICATION DE SOCIETE

Dénomination : LE BEL AIR.
Forme : SNC.
Capital social : 3750 euros.
Siège social : 69 Rue THEODORE DE BEZE, 89000 AUXERRE.
445267602 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 avril 2023, la collectivité des associés a décidé à compter du 7 avril 2023:
- de transformer la société en société par actions simplifiée.
Président : Monsieur Damien GOULIER, demeurant 2 Bis rue des buttes, 89230 Montigny la resle.
Directeur général : Madame Karine DREUX, demeurant 2 Bis rue des buttes, 89230 Montigny La resle
Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées. 1 action donne droit à une voix.
Transmission des actions : Toute cession d'actions entre associés est libre. Toute autre mutation est soumise à un agrément des 3/4.
- de modifier la dénomination sociale qui devient ORGE ET HOUBLON MONTEAU
- de transférer le siège social du 69 rue Théodore de Bèze - 89000 AUXERRE au 58 Avenue de Paris -89470 MONETEAU
- de supprimer les activités de café, bar, vente de tabac, presse, colis, timbres fiscaux, carte de bus, jeux et de les remplacer par commerce de détail de boissons en magasin spécialisé et ventes de produits d'épicerie. L'activité de restauration est conservée.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL23008158

GROUPE ALTUS
EXPERTISES - CONSEILS - AUDITS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SOCIETE FINANCIERE ET DE PARTICIPATION AUXERROISE

SAS
Capital social : 200000 €
Siège social : RN 6 Lieu dit Milieu des Ruelles
89380 APPOIGNY.
421294984 RCS d'Auxerre.

Le 15/03/2023, l'associé unique a décidé, à compter du 15/03/2023, de transférer le siège social à 7 Rue de la ville Gouault 22590 Pordic. Radiation du RCS d'Auxerre et immatriculation au RCS de Saint Brieuc.

AL23008172

YAKI

SCI au capital de 9906€
4 rue des Drillons, 89150 VERNOY
424 768 927 RCS Sens
L'AGE a décidé, le 15/05/2023, de transférer le siège social de la société, le 15/05/2023 au 116 boulevard Georges Clémenceau, 89100 SENS
Mention au RCS de Sens

AL23008175

MODIFICATIONS

EARL DES PETITES COTES

Société civile au capital de 103 970,23 euros
Siège social : 89460 TRUCY SUR YONNE
RCS AUXERRE 351 686 548

Aux termes d'une délibération en date du 1er Avril 2023, l'associé unique :
- A ajouté à l'objet social de la société les activités suivantes en secondaire : l'activité de production et de commercialisation d'énergie solaire photovoltaïque issue d'installations fixées ou intégrées à ses bâtiments.
- A prorogé la durée de la société de 60 années ce qui a pour effet de porter cette durée jusqu'au 24 août 2084, sauf dissolution anticipée ou nouvelle prorogation.
Pour avis, la gérance.

AL23008176

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ARDT

Société par actions simplifiée
au capital de 1000 Euros
Siège social : 20BIS RUE DES MARAICHERS
89113 CHARBUY
RCS AUXERRE 922769930

Aux termes d'une délibération en date du 01 Mars 2023, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 20 Bis Rue des Maraichers 89113 Charbuy au 5 Rue du Fossé du Bois 89380 Appoigny et ce à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention sera faite auprès du registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Le Président

AL23008177

AVIS DE RÉDUCTION DE CAPITAL

LE SILO ROUGE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 18 000,00 euros
Siège social : 14 rue de la Maladière
89200 AVALLON
832 771 935 RCS AUXERRE

Par AGE du 15/05/2023, la collectivité des associés a constaté que la réduction de capital se trouvait définitivement réalisée au 23/03/2023 et qu'en conséquence le capital se trouvait ramené à 16 000 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.
Ancienne mention : capital de 18 000 €
Nouvelle mention : capital de 16 000 €
Pour avis, les cogérants.

AL23008179

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL DOMAINE DELALOYE

EARL au capital de 51 131,40 €
Siège social : 89800 PRÉHY
384 404 646 RCS AUXERRE

Le 9 mai 2023, l'associé unique a constaté la fin des fonctions de gérant de M. Pierre Michel DELALOYE au 27 mars 2023, date de son décès, et à nommé Mme Muriel DELALOYE née COTTIN en qualité de gérante pour une durée non limitée à compter du 9 mai 2023.
Pour avis, la gérance.

AL23008188

Terres de Bourgogne

Abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE
1, Rue des Coulots - CS80075
21110 Bretenière

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site www.agribourgogne.fr

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP | VILLE
TÉL. | PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle €

par carte bancaire n°

Date d'expiration

SIGNATURE

Choisissez votre revue parmi les titres suivants
Cochez la case correspondante

☐ REUSSIR Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ REUSSIR Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ REUSSIR Lait — LAIT
☐ REUSSIR Porc Tech PORC — PORCS
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ REUSSIR Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ REUSSIR Vigne — VIGNE
☐ REUSSIR Volailles — VOLAILLES

Contact : Tél. 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

☐ **Je m'abonne pour 1 AN - 120 €**

☐ **Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €**

☐ **+ 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix**
■ pour 1 an 53 €
■ pour 2 ans 106 €

TOTAL

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE MODIFICATIONS

LYKAM
Société civile immobilière
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 9 rue des Champoulains
89000 AUXERRE
RCS AUXERRE 752 264 887

Par délibération en date du 19 avril 2023, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social par voie d'annulation de 1 part sociale et a constaté que la réduction de capital se trouvait définitivement réalisée, et constaté, en conséquence, que le capital se trouvait ramené à la somme de 999,00 €.
Ancienne mention : 1 000,00 €
Nouvelle mention : 999,00 €
Aux termes de la même délibération, la société JASM1, société civile au capital de 2 130 800,00 euros, dont le siège social se situe 9 rue des Champoulains 89000 AUXERRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE sous le numéro 825 073 810, a, en sa qualité d'associée unique de la société LYKAM, a décidé de la dissolution anticipée de ladite société à effet au 19 avril 2023.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LYKAM peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce d'AUXERRE.
Cette dissolution mettra fin aux fonctions de M. Abdelkrim KNIOINE, gérant.
Pour avis, le Gérant.

AL23008159

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
FOISSY-LES-VEZELAY : Bois taillis et terres - 79 a 00 ca - Brosse dart: B-2268-2273 - Les magniendres: A-260 – zonage : zone N du PLU
SAINT-PERE : Bois taillis et terres - 1 ha 19 a 38 ca - Les robines: ZB-16 - Les saulniers: ZM-117-118-119 – zonage : zone N du PLU
SARRY : Bois taillis - 3 ha 74 a 08 ca - Chaumat: D-869-1391[863]-1393[869] - Clairebois: F-725 - La gillee: D-1316-1321 - Le chene picanat: G-969 - Les saussas: E-214-215-218 - Queue de sanvigne: D-1296-1297 - Vallee de corney : G-1158 - zonage : RNU
VAUMORT : Terres - 3 ha 83 a 90 ca - La taillate: ZI-56[38](J)-56[38](K)-56[38](L)-58[38](J)-58[38](K)-58[38](L) - zonage : zone A du PLUi
VEZELAY : Bois taillis et terres - 5 a 58 ca - Tancout: D-143 – zonage : zone N du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 12/06/2023 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23008222

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/05/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS ENTREPRISE CHIAVAZZA** 5 allée du Tacot 89470 Monéteau. RCS Auxerre 426520490. CIP 4207.

AL23008161

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/05/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS SAS PRUNIERE CASTELEYN** 2 place Saint-Louis 89290 Champs Sur Yonne. RCS Auxerre 818508525. CIP 4545.

AL23008162

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/05/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique MD CONCEPT** 11 Rue de Gouaix 89530 Saint-Bris-le-Vineux. RCS Auxerre 849246541. CIP 4549.

AL23008163

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/05/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de **SAS à associé unique CONSTRUCTION BOIS AGENCEMENT A2D2** 88 rue Reynaud d'Ursule 13300 Salon de Provence (construction, agencement). RCS Salon de Provence 823692249. CIP 4651. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23008164

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/05/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS à associé unique ATELIER MARSS** Lieu Dit les Rivières 89130 Mézilles (menuiserie intérieure et extérieure). RCS Auxerre 879707941. CIP 4652. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23008165

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/05/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl L'attrape-rêves** 2 Rue du Prieuré 89800 Chichée (restauration rapide). RCS Auxerre 902542729. CIP 4653. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23008166

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/05/2023 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS ATI AGENCEMENT ET TRAVAUX INDIVIDUALISES** 40 route Nationale 89580 Gy L Eveque (plâtrerie, maçonnerie). RCS Auxerre 907691158. CIP 4654. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23008167

Jugement du tribunal de commerce de PARIS en date du 12/05/2023, modifiant le plan de redressement arrêté au profit de la **Sarl TW FRANCE RETAIL** 6 Rue des Fourneaux 89000 Auxerre (commerce de détail d'habillement) RCS PARIS 500.621.263.

AL23008168

Jugement du Tribunal de Commerce de VERSAILLES du 16/05/2023 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS SH L'ESPERANCE 22 Grande Rue 89450 Saint-Père (exploitation de fonds de commerce hôteliers) RCS AUXERRE 820.222.214. Date de cessation des paiements : 12/04/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL MLCONSEILS en la personne de Me Cosme ROGEAU 26, rue Hoche 78000 Versailles, dans les deux mois qui suivent la publication au Bodacc ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23008214

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

M. RETAUX Nans et Mme COLE Hannah Maycann, demeurant 44 rte de Genève. 89160 FULVY , mariés à la mairie de Bordeaux (Gironde) le1/10/2016 en communauté légale de biens réduite aux acquêts ont sollicité et fait acter par Maître Éric MOUYSSET en date du 19/04/2023 la séparation de biens. Les oppositions seront adressées dans les trois mois de la date de publication du présent avis par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de Maître Eric MOUYSSET , officiant à ANCY LEFRANC (Yonne). Pour avis.

AL23008184

ENVOI EN POSSESSION

Avis de saisine de légataire universel
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date à BLEIGNY-LE-CARREAU du 29 avril 2021, révoquant toutes dispositions antérieures déposé au rang des minutes de Me Laurent TOPIN, notaire à MALIGNY (Yonne) aux termes d'un acte contenant procès-verbal d'ouverture et de description du testament du 24 mars 2023, Monsieur Jean-Claude GENETE, né à BLEIGNY-LE-CARREAU, le 03 mars 1935, demeurant à BLEIGNY LE CARREAU (89230), 34 Grande Rue, célibataire, décédé à AUXERRE, le 02 février 2023, a institué un légataire universel.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains de Maître Laurent TOPIN, notaire à MALIGNY (Yonne), chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal susvisé et copie figurée du testament.
Pour avis.
Me Laurent TOPIN

AL23008221

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

EGLENY FOOD
SAS au capital de 500 €
Siège social : 3 RUE D EGLENY
89000 Auxerre
852 291 780 RCS d' Auxerre

L'AGE du 31/12/2022 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. LAHMAR Mongi, demeurant 1 rue Montant au Palais 89300 Joigny, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS d' Auxerre

AL23007927

SOCIÉTÉ ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT
D'ÉTATS DE CRÉANCES
SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
DESMARIEUX Christian
Liquidation Judiciaire du 21/03/2023
10, rue de la République - 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 10 mai 2023.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL23008183

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EGLENY FOOD
SAS au capital de 500 €
Siège social : 3 RUE D EGLENY
89000 Auxerre
852 291 780 RCS d' Auxerre

L'AGE du 31/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. LAHMAR Mongi, demeurant 1 rue Montant au Palais 89300 Joigny pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce d' Auxerre.
Radiation au RCS d' Auxerre

AL23007928

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 25/04/2023, il a été constitué une SASU dénommée : Clean nettoyages
Siège social : 15 Allée d'Argentine 89000 Auxerre
Capital : 1000 euros
Objet social : Nettoyage bâtiment avicole, dératisation, nettoyage de locaux industriels
Président : Monsieur Yassir Khabouze, demeurant 15 Allée d'Argentine 89000 Auxerre élu pour une durée illimitée.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles.
Durée : 99 ans Immatriculation au RCS d' AUXERRE

AL23007936

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/05/2023 il a été constitué une SELARL dénommée :
AUTHENTIC'ACTES NOTAIRES
Siège social : 1 Place de l'Eglise 89580 COULANGES LA VINEUSE.Capital : 1.000€Objet : La société a pour objet l'exercice en commun par ses membres ou certains d'entre eux de la profession de notaire.Gérance : Mme LAMBERT-TAPIE Marie-Alice, Lieudit Semilly, 4 Rue du Grand Carroir 89240 ESCAMPS et Mme GRANDIN Hélène, 19 Rue du Docteur Del Pellegrino, Les Jardins du Centre Zone 1 B 1 20090 AJACCIO.Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AUXERRE

AL23008181

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 16 mai 2023, à Auxerre.
Dénomination : GFC AGENCEMENT.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : Avenue de Worms, 89000 Auxerre.
Objet : - Agencement et pose de cuisines, de salles de bains, de rangements, de stands, pose d'électroménagers, de sanitaires, de menuiseries intérieures et extérieures, agencement de magasins - Formation de poseurs.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 5000 euros divisé en 500 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : À l'exception des cessions ou transmissions à des associés qui sont libres, toute autre mutation est soumise à l'agrément préalable des associés pris par décision collective à la majorité des ¾ des associés présents ou représentés.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Geoffrey CHANTEMILLE 1 rue des Grands Champs 89240 Lindry.
Directeur général : Madame Fany CHANTEMILLE née BOURGEOIS 1 rue des Grands Champs 89240 Lindry.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis.

AL23008200

Suivez-nous sur notre page Facebook

Suivez-nos publications sur Instagram

Connaissez-vous notre page Twitter ?

ANNONCES LÉGALES
Vos annonces légales au meilleur prix
Publiez votre annonce en quelques clics et obtenez votre attestation immédiatement.
www.agribourgogne.fr

// CHRONIQUE JURIDIQUE

Nouveau formulaire Cerfa pour le contrat d'apprentissage

Le 20 avril dernier, une nouvelle version du formulaire Cerfa du contrat d'apprentissage et de sa notice a été mise en ligne par les services de l'Etat. Passage en revue des modifications apportées.

Jusqu'à présent, l'employeur devait mentionner la convention collective applicable et le code Identifiant des conventions collectives (IDCC) de la convention.

Désormais, l'employeur devra renseigner uniquement l'IDCC de la convention collective applicable afin d'éviter d'éventuelles confusions.

En ce qui concerne la rubrique relative à l'apprenti, le nouveau formulaire précise que le prénom de l'apprenti à mentionner est le premier prénom *« selon l'état civil »*, c'est-à-dire qui figure sur l'acte de naissance.

Le recours à un autre prénom ou à un pseudonyme n'est donc plus possible. De plus, afin de bénéficier, le cas échéant, de l'aménagement de l'âge plafond lorsque le contrat d'apprentissage est souscrit par une personne de plus de 29 ans qui a un projet de création ou de reprise d'entreprise dont la réalisation est subordonnée à l'obtention du diplôme ou du titre sanctionnant la formation poursuivie, l'apprenti doit désormais déclarer directement sur le contrat si, oui ou non, il a un projet de reprise ou de création d'entreprise.

Plus d'informations sur le maître d'apprentissage

La partie relative au maître d'apprentissage est également étoffée. Il conviendra de mentionner son courriel, son Numéro d'inscription au répertoire (NIR), l'emploi occupé, le diplôme ou titre le plus élevé obtenu et son niveau. En plus des deux dates qui existaient déjà, à savoir la date de conclusion et la date de début d'exécution du contrat, deux nouvelles dates sont ajoutées. Il s'agit de :

-la date du début de la formation pratique chez l'employeur,

-la date de début de formation théorique en Centre de formation d'apprentis (CFA).

Enfin, concernant la formation, davantage de précisions concernant son lieu d'accomplissement sont à remplir. Il est rappelé aux apprentis qu'ils doivent conserver leur contrat de travail (Cerfa original signé par les parties) jusqu'à la liquidation de leur retraite.

Camille Le Corre



Les nouveaux Cerfa pour les contrats d'apprentissage sont plus riches en informations.

réussir